



COMMUNE D'HERMANCE



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la commune d'Hermance est convoqué le

Mardi 25 août 2026 à 19h30

Salle du Conseil municipal

A l'ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 16 juin 2026
2. Communication du bureau du Conseil municipal
3. Communication du Conseil administratif
4. Projet de délibération
 - a. D.13-25-30. Charges relatives à la servitude de passage public à pied – Port aux Mouches
5. Propositions individuelles et questions.



Carmen Basset-Romano
Présidente du Conseil municipal